AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-287200273-20240625-240619D09SYMP-DE

en date du 25/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 240619D09SYMP



45/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024

Le 19 juin 2024 à 14 heures, les membres du conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Sarthe se sont réunis 3 rue Paul Beldant au Mans sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier REVEAU, Maire de la Ferté-Bernard

Monsieur Jean-Paul BOISARD, Maire de Saint-Jean-du-Bois

Monsieur Daniel COUDREUSE, Maire de Brûlon

Madame Nathalie MORGANT, Maire de Parigné-L'Evêque

Monsieur André FROGER, Conseiller municipal de Connerré

Monsieur Jean-Yves AVIGNON, Maire de Spay

Madame Nathalie PASQUIER-JENNY, Maire de Parennes

Madame Patricia EDET, Vice-Présidente de la CDC Huisne Sarthoise, Maire de Saint-Martin-des-Monts

Madame Françoise LELONG, Vice-Présidente de la CDC des Vallées de la Braye et de l'Anille

Madame Martine RENAUT, Présidente du SIDERM, conseillère municipale de Changé

Pouvoirs :

Monsieur Dominique AMIARD, Maire de Cures, a donné pouvoir à Monsieur Didier REVEAU
Madame Béatrice LATOUCHE, Maire du Lude, a donné pouvoir à Madame Patricia EDET
Madame Claire HOUYEL, Maire-adjointe d'Arnage, a donné pouvoir à Madame Nathalie PASQUIER-JENNY
Madame Yvelyne ASSIER, Maire de Les Mées, a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul BOISARD
Monsieur Pascal DUPUIS, Maire du Grand-Lucé, a donné pouvoir à Madame Martine RENAUT

Membres absents et excusés :

Madame Martine CRNKOVIC, Maire de Louailles

Monsieur Anthony TRIFAUT, Maire de Montfort-le-Gesnois

Madame Anne-Marie GARNIER, Maire-adjointe de Marolles-les-Braults

Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers

Monsieur Régis CERBELLE, Maire de Chantenay-Villedieu

Mme Patricia METTEREAU, Maire-adjointe de La Flèche

Assistait également à la réunion Madame Hélène SAINQUAIN-RIGOLLÉ, directrice générale des services.

Date de la convocation : 14 juin 2024

Nombre de membres en exercice: 21

Quorum: 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de membres présents ou représentés : 15

MARQUE DE SYMPATHIE

Vu :

- le code général des collectivités territoriales,
- le code général de la fonction publique,
- le décret n° 85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale,
- la délibération du 25 mars 2015 actualisant le montant des marques de sympathie du Centre de gestion à l'occasion d'évènements heureux ou malheureux.

Le Président rappelle que Catherine Levasseur, directrice des ressources humaines et responsable du service Emploi, a travaillé au sein du Centre de gestion pendant 37 ans, a assuré de nombreuses années le rôle de n°2 du Centre de gestion auprès des directrices successives et quittera ses fonctions à la fin du mois de septembre 2024.

Pour la remercier de son engagement et de son investissement constants au profit du Centre de gestion, il propose l'achat d'un cadeau pour son départ à la retraite et d'augmenter le plafond prévu par la délibération du 25 mars 2015 susvisée.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-287200273-20240625-240619D09SYMP-DE en date du 25/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 240619D09SYMP

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, de fixer la somme de 500 euros comme montant maximum de ce cadeau.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Pour extrait certifié conforme Fait au Mans, le 24 juin 2024 Le Président, Didier REVEAU

Transmission au représentant de l'État le 25 juin 2024 Publication le 26 juin 2024